

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCIALISATION DE MATERIELS BIOMEDICAUX » en abrégé « SCMB »

Siège ABIDJAN cocody quartier rivera abatta,
nouveau goudron-lot 2A Boite postale 819 bingerville,
Lot 2A, llot 22

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23 Jan 2024 reçus par M ABOUO-YAPI, NOTAIRE, et enregistrés a Bingerville le 08 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE

COMMERCIALISATION DE MATERIELS BIOMEDICAUX » en

abrégé « SCMB »

Objet : L'Ingénierie, L'installation, La fabrication, l'achat, le montage, l'assemblage, la vente, l'entretien, la réparation de biens et matériels biomédicaux, la prestation de service dans le domaine biomédical soit directement ou indirectement par elle-même, soit indirectement par des tiers ou en association, la représentation en côte d'ivoire soit directement par elle-même soit indirectement et généralement de toutes opérations se rattachant à l'objet social. L'Ingénierie, L'installation, La fabrication, l'achat, le montage, l'assemblage, la vente, l'entretien, la réparation de biens et matériels et équipements solaires, la prestation de service dans le domaine solaire soit directement par elle-même, soit indirectement par des tiers ou en association.

Et généralement, toutes activités ou opérations, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN cocody quartier rivera abatta,
nouveau goudron-lot 2A Boite postale 819 bingerville, Lot
2A, Ilot 22

Dirigeant(s) M KOUAKOU N'GUESSAN DISIER SERGE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01808 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22925/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

